

Recours interne auprès du Vice-Recteur à l'Enseignement et à la Vie étudiante

Refus de réorientation

Formulaire à l'attention du Vice-Recteur à l'Enseignement et à la Vie étudiante à renvoyer dans les **huit jours ouvrables**¹ de la notification de la décision de refus de réorientation par e-mail à : recours@uliege.be.
Le formulaire doit être dûment complété et **obligatoirement accompagné de toutes les pièces justificatives des éléments avancés** dans votre recours. Aucune pièce ne pourra être fournie après le dépôt du dossier.

Nom : Prénom :
Sexe :
Date de naissance : Nationalité :
Adresse postale :
Téléphone :
Matricule : Courriel :
Section souhaitée :

Motivation du recours (ou sur feuille annexe) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Documents joints en annexe :

Exemple : attestation scolaire, certificat d'hospitalisation, acte de décès d'un proche, ...

.....
.....
.....
.....

Date et signature de l'étudiant :

¹ Les dimanches et jours fériés légaux ne sont pas repris dans ce délai. Le délai commence à courir le lendemain de la notification de la décision de refus.